

rappeler ici, que M. Viviliadis a toujours été
un des sincères amis de M. Calléti, qu'il
était membre du bureau de M. Calléti à Négare,
qu'il a saigné le président et les archives
d'un appel national; et que, jusqu'en
ces derniers temps, il a été collaborateur de
l'Observateur Grec, ce qui est certainement
un titre de plus pour lui aux yeux de
la Grèce.

Je croisais faire injure à M. le Prési-
dent du Conseil, si je doutais qu'après la
réception de cette lettre, M. Calléti daignera
appeler le patriote Viviliadis et lui an-
noncer qu'il est nommé à quelque place.
Un premier ministre a toujours à sa dis-
position, un emploi, pour des cas semblables.
Je crois devoir mentionner ici, la vive
reconnaissance qu'inspire à un directeur
et rédacteur en chef de l'Observateur Grec
l'assistance que M. Calléti daignera prêter
à son collaborateur, je veux dire au collabora-
teur de ce journal.

Dans l'attente de voir rendre efficace
l'information que je viens d'apporter, je me
déclare avec le plus profond respect, monsieur
le président du Conseil, votre très humble serviteur

Athènes le 16/28 février 1845

P.S. Si il me fut permis de rappeler, que
M. Calléti daigna me promettre, il y a environ six
mois, de donner un emploi à M. Viviliadis

Monsieur

Je viens de m'apercevoir, que M. Vivlatzis
(Crétois), se trouve dans une position très malheu-
reuse, faute de ressources; je le crois réduit à
vendre ses livres pour subsister; ce qui me
cause une vive peine; et ce que l'on doit empêcher.
J'ai accompli un devoir, en le faisant
connaître au premier ministre, tout à fait
confidentiellement, car M. Vivlatzis, se trou-
verait assurément blessé de ma démarche,
vu la fierté de son caractère.

Ce n'en pas à M. Colletti, qu'il est
nécessaire de rappeler son part que ce patriote
a prise à la lutte, les sacrifices que sa famille
et lui y ont faits. Je me bornerai à

M. Monsieur J. Colletti Président du Conseil
des Ministres etc etc.

